

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 2^e jour du mois de mars de l'an 2026, à 19 h, au Centre Le Camillois, situé au 157, rue Miquelon, à laquelle sont présents :

Présences : M. François Pinard, maire
M. Alain Côté, conseiller
M. Sylvain Crête, conseiller
Mme Sarah Levasseur, conseillère
M. Adrien Beaudoin, conseiller
Mme Sabrina Lareau, conseillère
Mme Maryline Royer, conseillère

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. François Pinard, maire, constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2026-03-042

1.1 Adoption de l'ordre du jour

QUE le point 10.2 « Motion de félicitations à Alexis Schlegel pour sa médaille de bronze en judo aux Jeux du Québec 2026 »;

Il est proposé par Adrien Beaudoin

Appuyé par Sarah Levasseur

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1.** Adoption de l'ordre du jour
- 1.2.** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2026
- 1.3.** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2026

2. RAPPORT(S) DES COMITÉ(S) ET REPRÉSENTATIONS DU MOIS DES MEMBRES DU CONSEIL

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 4.1.** Adoption des comptes à payer – Février 2026
- 4.2.** Journal de facturation – Février 2026
- 4.3.** Ventes pour taxes impayées – Nomination d'un représentant
- 4.4.** Ventes pour taxes impayées – Dossiers à soumettre à la MRC des Sources
- 4.5.** Adhésion à l'Union des municipalités du Québec
- 4.6.** Motion de remerciements à Mme Sonia Raïche
- 4.7.** Adhésion 2026 – RAVIR
- 4.8.** Appui moral à la Municipalité de Wotton pour un projet de centre multifonctionnel
- 4.9.** Participation financière au dîner spaghetti de l'École primaire Christ-Roi à Saint-Camille
- 4.10.** Embauche au poste de la direction générale

5. LÉGISLATION – AUCUN SUJET

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET

7. **TRANSPORT ET VOIRIE**
 - 7.1. Octroi du contrat pour l'épandage de l'abat poussière 2026
8. **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT – AUCUN SUJET**
9. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 9.1. Liste des permis émis de février 2026
 - 9.2. Fin de la probation de l'inspecteur en bâtiment et environnement
 - 9.3. Nomination d'un membre au Comité consultatif d'urbanisme
 - 9.4. Motion de remerciements à Mme Lise Chartier pour son mandat auprès du Comité consultatif d'urbanisme
 - 9.5. Signature de l'entente avec la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille
10. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 10.1. Embauche aux postes d'animation pour le Service d'animation estival 2026
 - 10.2. *Motion de félicitations à Alexis Schlegle pour sa médaille de bronze en judo aux Jeux du Québec 2026*
11. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES**
12. **CORRESPONDANCE**
 - 12.1. Copie de la correspondance
13. **VARIA**
14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE

2026-03-043

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2026 et qu'ils renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Maryline Royer

Appuyé par Sabrina Lareau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2026 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE

2026-03-044

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2026 et qu'ils renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Sabrina Lareau

Appuyé par Maryline Royer

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2026 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE

2 RAPPORT(S) DES COMITÉ(S) ET REPRÉSENTATIONS DU MOIS DES MEMBRES DU CONSEIL

M. FRANÇOIS PINARD, MAIRE

M. Pinard a participé aux activités de la Semaine de la persévérance scolaire. Il a également eu les rencontres de la MRC ainsi que la tenue d'un lac-à-l'épaule. Puis il a tenu des rencontres avec les pompiers de Saint-Camille ainsi que la Régie des Rivières. Nous avons également participé au mardi passion de l'école primaire.

MME SARAH LEVASSEUR ET MME MARYLINE ROYER, CONSEILLÈRES

Mme Levasseur et Mme Royer ont participé à une rencontre avec MIRE Architecture concernant le Camillois et le carnet de santé. L'objectif est de voir les travaux prioritaires à faire et nous voulions voir ce qui peut être fait à court terme pour améliorer le bâtiment. Nous souhaitons installer une hotte de poêle pour que la cuisinière soit fonctionnelle dans le bâtiment.

M. ADRIEN BEAUDOIN, CONSEILLER

M. Beaudoin a participé à une rencontre avec la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux. Il mentionne que Danville adhèrera à la Régie et fait un suivi sur la livraison des nouveaux camions. Il a également participé au Comité de sécurité publique de la MRC. Il évoque que le numéro 310-4141 sera aboli et que les gens devront maintenant composer le 911.

MME SABRINA LAREAU, CONSEILLÈRE

Mme Lareau a rencontré la Corporation de développement pour l'entente et le plan d'action annuel.

M. SYLVAIN CRÊTE, CONSEILLER

M. Crête a tenu une rencontre avec Nature Québec et nous participerons à la phase 2 du projet En mode solution nature.

M. ALAIN CÔTÉ, CONSEILLER

M. Côté a travaillé sur les travaux d'entretien des routes pour la saison 2026.

3 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

Nom	Sujet
Benoit Bourrassa	Ajout de rideaux au jubé du Camillois
Patrick Merrien	Service incendie
Christiane Bonneau	Travaux de voirie

4 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2026-03-045

4.1 Adoption des comptes à payer – Février 2026

*Il est proposé par Sylvain Crête
Appuyé par Sabrina Lareau*

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE la greffière-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes saisis du 24 janvier au 20 février 2026 au montant de cent cinquante-trois mille sept cent soixante-douze dollars et quatre-vingt-cinq cents (153 772,85 \$).

ADOPTÉE

4.2 Journal de facturation – Février 2026

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation du mois de janvier 2026.

2026-03-046

4.3 Ventes pour taxes impayées – Nomination d'un représentant

CONSIDÉRANT QUE des ventes pour taxes impayées auront lieu à la MRC des Sources le 11 juin prochain;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit nommer un représentant lors de cette journée;

Il est proposé par Maryline Royer

Appuyé par Sarah Levasseur

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le conseil municipal délègue le maire François Pinard à représenter la Municipalité lors des ventes pour taxes qui auront lieu le 11 juin 2026 à la MRC des Sources.

QUE le conseil municipal nomme Alain Côté comme suppléant de M. Pinard.

QUE M. Pinard et M. Côté soient autorisés à enchérir, au nom de la Municipalité, pour un montant équivalent aux taxes scolaires, municipales et frais encourus sur les immeubles vendus pour la Municipalité.

ADOPTÉE

2026-03-047

4.4 Ventes pour taxes impayées – Dossiers à soumettre à la MRC des Sources

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder, le cas échéant, à des ventes pour taxes impayées de certains immeubles de la Municipalité;

Il est proposé par Adrien Beaudoin

Appuyé par Sabrina Lareau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le conseil mandate et autorise la directrice générale et greffière-trésorière à acheminer les dossiers soumis aux membres du conseil à la MRC des Sources pour procéder à des ventes pour taxes qui auront lieu en juin prochain.

ADOPTÉE

2026-03-048

4.5 Adhésion à l'Union des municipalités du Québec

Il est proposé par Sarah Levasseur

Appuyé par Maryline Royer

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille adhère à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2026 au montant de deux cents dollars (200 \$), taxes en sus.

ADOPTÉE

2026-03-049

4.6 Motion de remerciements à Mme Sonia Raïche

CONSIDÉRANT QUE Mme Sonia Raïche a opéré l'épicerie du village depuis près de dix (10) ans;

CONSIDÉRANT QUE l'épicerie constitue un service de proximité essentiel pour la population et un lieu central de rencontre et de vie communautaire;

CONSIDÉRANT QUE Mme Raïche a procédé à la vente de son commerce et que le conseil souhaite la remercier pour sa contribution au sein de la communauté.

Il est proposé par Sabrina Lareau

Appuyé par Sylvain Crête

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil municipal du Canton de Saint-Camille adresse ses plus sincères remerciements à Mme Raïche pour ses dix années d'engagement au service de la population.

QUE le conseil la remercie d'avoir maintenu ce service de proximité essentiel pour la communauté.

QUE le conseil lui souhaite bon succès et épanouissement dans ses nouveaux projets.

ADOPTÉE

2026-03-050

4.7 Adhésion 2026 - RAVIR

CONSIDÉRANT QUE le rayonnement culturel de RAVIR sur le territoire de la MRC des Sources;

Il est proposé par Sarah Levasseur

Appuyé par Maryline Royer

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE la Municipalité adhère à RAVIR comme « Membre ami » au coût de soixante dollars (60 \$)

ADOPTÉE

2026-03-051

4.8 Appui moral à la Municipalité de Wotton pour un projet de centre multifonctionnel et de piscine dans le cadre du Programme PAFIRSPA

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton projette la construction et l'aménagement d'un centre multifonctionnel incluant une piscine, afin d'offrir des infrastructures récréatives, sportives et communautaires modernes et accessibles à la population locale et régionale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton prévoit déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

CONSIDÉRANT QUE ce projet présente un intérêt régional et bénéficiera également à la population de la Municipalité du canton de Saint-Camille;

CONSIDÉRANT QUE l'appui des municipalités partenaires est requis afin de démontrer le caractère structurant et régional du projet;

Il est proposé par Sylvain Crête

Appuyé par Sabrina Lareau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille appuie officiellement le projet de centre multifonctionnel et de piscine de la Municipalité de Wotton.

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille autorise la Municipalité de Wotton à joindre la présente résolution à sa demande d'aide financière déposée dans le cadre du Programme PAFIRSPA.

ADOPTÉE

2026-03-052

4.9 Participation financière au dîner spaghetti de l'École primaire Christ-Roi de Saint-Camille

CONSIDÉRANT QUE l'Organisme de participation des parents (OPP) de l'école Christ-Roi organise une collecte de fonds pour les activités éducatives des enfants fréquentant l'école par le biais d'un dîner spaghetti;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille a reçu une demande de participation financière;

Il est proposé par Adrien Beaudoin

Appuyé par Sarah Levasseur

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille contribue financièrement au dîner spaghetti de l'Organisme de participation des parents de l'école Christ-Roi au montant de trois cents dollars (300 \$).

ADOPTÉE

2026-03-053

4.10 Embauche au poste de la direction générale

CONSIDÉRANT QUE Mme Vaillancourt, directrice générale et greffière-trésorière a annoncé qu'elle quitterait ses fonctions le 6 mars 2026;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille a procédé à un processus d'embauche pour pourvoir le poste;

CONSIDÉRANT QU'une candidate s'est démarquée et que le conseil municipal souhaite l'embaucher;

Il est proposé par Sabrina Lareau

Appuyé par Alain Côté

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le conseil municipal nomme Mme Nathalie Audet comme directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du canton de Saint-Camille.

QUE Mme Nathalie Audet, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à signer tous les documents à effets bancaires de la Municipalité du Canton de Saint-Camille.

QUE Mme Nathalie Audet, directrice générale et greffière-trésorière, soit nommée administratrice principale de l'application Accès D Affaires Desjardins de la Municipalité du canton de Saint-Camille.

QUE Mme Nathalie Audet, directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer tous les documents auprès de Revenu Québec, l'Agence du revenu du Canada ainsi que toutes autres instances gouvernementales et organismes au nom de la Municipalité du canton de Saint-Camille.

ADOPTÉE

5 LÉGISLATION – AUCUN SUJET

6 SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET

7 TRANSPORT ET VOIRIE

2026-03-054

7.1 Octroi du contrat pour l'épandage de l'abat poussière 2026

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille a demandé des prix à différentes entreprises pour l'abat-poussière qui sera épandu dans les chemins à l'été 2026;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu quatre (4) soumissions;

Il est proposé par Sarah Levasseur

Appuyé par Sabrina Lareau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le contrat pour la fourniture d'abat-poussière pour l'année 2026 soit donné à l'entreprise Mon Paysagement au coût de 0,4350 \$ du litre, totalisant vingt-six mille neuf cent soixante-dix dollars (26 970,00 \$), taxes en sus.

QUE l'abat-poussière soit épandu sur nos routes lors de la première semaine de juin 2026.

ADOPTÉE

8 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT – AUCUN SUJET

9 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

9.1 Dépôt de la liste des permis émis du mois de février 2026

Le maire dépose la liste de permis délivré en février 2026.

2026-03-055

9.2 Fin de la probation de l'inspecteur en bâtiment et environnement

CONSIDÉRANT QUE M. Jimmy Gaulin a été embauché le 8 décembre dernier à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement, sous réserve d'une période de probation de trois (3) mois;

CONSIDÉRANT QUE la période de probation est maintenant complétée;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale recommande la confirmation d'embauche permanente de M. Jimmy Gaulin;

Il est proposé par Sabrina Lareau

Appuyé par Alain Côté

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le conseil municipal confirme la permanence de M. Jimmy Gaulin à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement.

QUE les avantages et conditions de travail prévu à la Politique des conditions de travail des employés.es de Saint-Camille s'appliquent désormais à M. Jimmy Gaulin.

ADOPTÉE

2026-03-056

9.3 Nomination d'un membre au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 2024-04 constituant le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) prévoit que quatre (4) personnes de la population siègent sur le CCU;

CONSIDÉRANT QUE Mme Lise Chartier souhaite se retirer du Comité;

Il est proposé par Maryline Royer

Appuyé par Sarah Levasseur

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le conseil municipal nomme M. Pierluc Marcoux-Viel comme membre du Comité consultatif d'urbanisme.

QUE le mandat soit pour une période de deux (2) ans, soit jusqu'en mars 2028.

ADOPTÉE

2026-03-057

9.4 Motion de remerciements à Mme Lise Chartier pour son mandat auprès du Comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE Mme Lise Chartier a siégé au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pendant deux ans;

CONSIDÉRANT QUE Mme Chartier a fait preuve de professionnalisme et de rigueur durant son mandat;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite la remercier pour son apport et sa collaboration au sein du CCU;

Il est proposé par Sarah Levasseur

Appuyé par Adrien Beaudoin

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Camille remercie Mme Lise Chartier pour son mandat auprès du Comité consultatif d'urbanisme.

QUE la présente résolution lui soit acheminée dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE

2026-03-058

9.5 Signature de l'entente de service avec la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire orienter, dans une perspective de développement durable et en concertation avec les services municipaux et les acteurs du milieu, le développement social, économique et culturel de Saint-Camille;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille a notamment pour objet de favoriser le développement agroalimentaire, socioculturel, l'expansion industrielle-commerciale et la défense et l'intégrité de l'environnement naturel de la municipalité de Saint-Camille;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'établir précisément le contenu et les modalités d'application des mandats que la Municipalité entend confier à la Corporation ;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation est l'interlocuteur privilégié de la Municipalité en matière de développement local;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité et la Corporation ont travaillé à l'élaboration d'une nouvelle entente de services en y ajoutant des clauses plus précises et claires;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de signer cette nouvelle entente;

Il est proposé par Adrien Beaudoin

Appuyé par Sarah Levasseur

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le conseil municipal renouvelle l'entente de service, tel que déposée aux membres du conseil, avec la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille pour une durée d'un (1) an, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

QUE le maire et la direction générale soient autorisés à signer l'entente avec la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille.

ADOPTÉE

10 LOISIRS ET CULTURE

2026-03-059

10.1 Embauche aux postes d'animation du Service d'animation estival 2026

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'occupe du Service d'animation estival;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a besoin de personne travaillant à l'animation pour le bon déroulement du service;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité privilégie les personnes qui étaient à l'emploi l'année précédente;

Il est proposé par Sabrina Lareau

Appuyé par Sylvain Crête

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le conseil municipal nomme Mme Coralie Charland, Mme Kiara Manseau et Mme Laurie Mercier à titre d'animatrice du Service d'animation estival.

ADOPTÉE

2026-03-060

10.2 Motion de félicitations à Alexis Schlegel pour sa médaille de bronze aux Jeux du Québec

CONSIDÉRANT QUE M. Alexis Schlegel a participé aux Jeux du Québec 2026;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci s'est présenté avec détermination et persévérance dans la discipline du judo;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci a remporté la médaille de bronze, grâce à ses efforts, sa persévérance et son entraînement

CONSIDÉRANT QUE cette réussite représente une grande fierté pour sa famille, ses entraîneurs, mais aussi pour l'ensemble de la communauté;

Il est proposé par Sabrina Lareau

Appuyé par Sylvain Crête

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil municipal adresse ses plus sincères félicitations à Alexis Schlegel pour l'obtention de la médaille de bronze en judo aux Jeux du Québec 2026.

QUE le conseil souligne son parcours inspirant et lui souhaite la poursuite de ses succès tant sur le plan sportif que personnel.

QUE la présente résolution lui soit acheminée dans les plus brefs délais.

ADOPTÉE

11 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

Nom	Sujet
Christiane Bonneau	Procédure de nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme. Embauche de la direction générale.
Patrick Merrien	Remerciements à Mme Chartier pour son mandat au CCU. Embauche de Mme Nathalie Audet.

12 CORRESPONDANCE

12.1 Copie de la correspondance

La direction générale remet une copie de la correspondance aux membres du conseil municipal.

13 VARIA

2026-03-061

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Adrien Beaudon

Appuyer par Sarah Levasseur

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la présente séance soit levée à 19 h 36.

ADOPTÉE

M. François Pinard
Maire

Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, François Pinard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

François Pinard
Maire
